

PROCÈS-VERBAL BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion	jeudi 5 mai 2022 à 10h00, au Kyriad Mirande
Présidence :	M. Daniel FONTENIAUD
Présents :	Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Daniel DURAND — Jean-François GONDELLIER (en partie) - Christian PERDU - Gérard POPILLE - Philippe PRUDHON - Daniel ROLET - Alain RICHARD - Michel SORNAY - Françoise VALLET- Nicolas VUILLEMIN
Assiste à la séance :	Vincent SZMATULA
Excusés :	Patricia BEAURENAUD - Christophe CAILLIET - Sébastien IMBERT - Jacques QUANTIN (donne pourvoir à Alain RICHARD)

En préambule, les membres du Bureau adressent leurs plus sincères condoléances :

- Au club du FC MONTCEAU-BOURGOGNE ainsi qu'aux proches du Jean-Philippe FORET, entraineur du club récemment décédé.
- À la famille et aux proches de Jean BUTAUD, ancien président du district DOUBSSUD-HAUTDOUBS de 1994 à 2005.
- À la famille et aux proches de Bernard BACOURT survenu hier, ancien vice-président et trésorier général de la FFF et ancien Président de la Ligue de Football de Normandie
- A la famille et aux proches du Docteur PETITOT, ancien médecin fédéral.

Par ailleurs, les membres du Bureau honorent la mémoire des victimes disparues tragiquement dans la catastrophe de stade Furiani à BASTIA, il y a 30 ans, le 5 mai 1992.

1 - POINT SPORTIF

1.1 - COMPÉTITIONS FÉMININES

Nicolas VUILLEMIN revient sur l'organisation de la R1F et surtout R2F pour la saison 2022-2023. Ce sujet avait déjà été évoqué en début de saison. Après échanges, le Bureau décide de proposer :

- Soit une formule de 2 groupes de 6
- Soit une formule de 3 groupes de 6

Et ce, selon le nombre d'accession possible du championnat DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT / HAUTE-SAÔNE, le District du JURA et l'interdistrict CÔTE d'OR – NIEVRE et Saône-et-Loire ne fournissant qu'une seule équipe accédante. Cette compétition se déroulera en deux phases.

Au vu du constat actuel, la R3F sous sa forme actuelle serait abandonnée pour les futures saisons.

1.2 - CHALLENGE COCA-COLA

Nicolas VUILLEMIN présente la nouvelle édition du challenge Futsal Coca Cola.

Pour les Districts souhaitant s'inscrire, il rappelle que leur finale départementale devra se dérouler avant le 10 juillet prochain (date fédérale pouvant être décalée pour notre Ligue). La finale régionale quant à elle se déroulera le samedi 27 août 2022, en principe à BESANÇON sur le terrain extérieur futsal.

1.3 - ORGANISATION DU DÉPLACEMENT POUR LA FINALE DU FESTIVAL U13 À CAPBRETON

Nicolas VUILLEMIN précise qu'un nouveau Chef de délégation doit être nommé.

1.4 - PLATEAU ACCESSION U13IS

Nicolas VUILLEMIN revient sur l'organisation du plateau U13IS de cette saison et sur le format de celui de la saison 2022-2023. Après échanges, le Bureau décide de maintenir, conformément au règlement, le plateau d'accession pour la saison 2022-2023, qui se déroulera sur le futur site de la ligue à une date à définir avec la commission sportive lors de l'établissement des calendriers.

2- CAMPAGNE LICENCES – PLAN D'ACTION

Nicolas VUILLEMIN revient sur le plan d'action de la campagne des licences. Il confirme la nondématérialisation des licences éducateurs et arbitres notamment. Il précise que de lancement de la campagne est fixée au 1^{er} juin prochain et qu'une réunion par visioconférence avec la FFF est prévue le 24 mai.

Il présente le planning d'organisation mis en place en concertation avec la CRA pour les dossiers et licences arbitres.

Ce planning sera envoyé à l'ensemble des Présidents de District et Présidents de CDA pour une meilleure coordination Ligue - District.

Il revient aussi sur le plan d'action pour la dématérialisation obligatoire des renouvellements des licences joueurs(euses) et dirigeants (es) pour la saison prochaine

Une communication en direction des clubs sera mise en place prochainement afin de préciser le caractère obligatoire de la dématérialisation pour la saison 2022-2023 et afin préciser, présenter et accompagner au mieux cette mise en application.

3- DEMANDES DE SUBVENTIONS

Sur proposition de Christian PERDU, et selon les éléments notifiés au sein de la procédure financière n°10, le Bureau alloue une subvention de 300 euros (*au vu des frais engagés*) :

- au lycée Hyppolite Fontaine de DIJON, suite à la qualification de l'équipe féminine de la Section Excellence Sportive pour la phase finale du championnat UNSS qui se déroulera à COLMAR (68) du lundi 30 mai au vendredi 3 juin prochain
- au lycée Pasteur de BESANÇON, suite à la qualification de leur équipe pour la phase finale du championnat excellence UNSS qui se déroulera à SAINT-NAZAIRE (44) du lundi 9 mai au vendredi 13 mai prochain
- au lycée Pergaud de BESANÇON, suite à la qualification de l'équipe féminine de la Section Excellence Sportive pour la phase finale du championnat UNSS qui se déroulera à COLMAR (68) du lundi 30 mai au vendredi 3 juin prochain

4- GROUPE DE TRAVAIL ARBITRAGE

3 groupes de travail sont mis en place.

1) Groupe de travail « Désignations »

Une feuille de route sera définie et transmise au groupe de travail avec comme objectif de faciliter le travail des désignateurs.

Composition du groupe de travail :

```
    a. <u>Co-Pilotes</u>: Stéphane BONARDOT et Nicolas VUILLEMIN
    b. <u>Membres</u>:

            Etienne CORDIER (Informaticien de la Ligue);
            Didier VINCENT (Désignateur);
            Michel MONNIN (Désignateur);
            Christophe LANOIX (Désignateur);
            Quentin POUCHOT (Désignateur);
            Clément TURPIN (Coordinateur ETRA);
```

2) Groupe de travail « Indemnités »

Jacques BADET; Laurent KLIMCZAK.

Une feuille de route sera définie et transmise au groupe de travail.

Composition du groupe de travail :

```
a. Co-Pilotes: Daniel FONTENIAUD et Christian PERDU
b. Membres:
Laurent KLIMCZAK, Président de la CRA;
Tous les Présidents de district;
Tous les Présidents de CDA;
1 représentant de l'AFAF: Claude RAVIER;
1 représentant de l'UNAF: Laurent BOLLET;
Le représentant des arbitres au CA de la LBFCF: Stéphane BONARDOT;
1 membre autre de la CRA: Michel DI GIROLAMO.
```

Le Bureau décide qu'il est constitué un seul groupe de travail intégrant l'ensemble des membres cidessus.

3) Groupe de travail « Statut de l'Arbitrage »

Selon la décision du Bureau du 7 avril dernier, et comme évoqué lors du Burex du 12 avril, un seul groupe de travail sera mis en place pour les évolutions futures du statut de l'arbitrage. Ce groupe devra traiter, entre autres, la prise en compte de l'arbitre club, le droit de mutation pour les arbitres, l'obligation et/ou la valorisation du référent arbitrage.

Sa composition est arrêtée comme suit :

a. Pilote: Stéphane BONARDOT

<u>b. Membres :</u> Jean-Marie COPPI Michel SORNAY

Présidents des Commissions du Statut de l'Arbitrage (Ligue et Districts)

Un membre du Conseil des Présidents de clubs Un représentant de chacune des 2 amicales

5- POINT RH

Christian PERDU présente l'état d'avancement des recrutements en cours au niveau des différents postes à pourvoir. Il indique que les postes de Gestionnaire de Site et de Responsable du Service aux Clubs sont d'ores et déjà pourvus. De nombreux entretiens sont programmés durant tout le mois de mai pour les autres postes à pourvoir.

Par ailleurs, il indique également le calendrier qui concernera le départ des personnes qui ne suivront pas sur le site unique. S'agissant d'un licenciement collectif, un premier CSE est programmé le vendredi 20 mai en matinée. Les procédures de reclassement débuteront très prochainement.

6- QUESTIONS DIVERSES

6.1 - RÉUNION DOSSIER ANS

Deux réunions sont programmées pour la Commission Territoriale « ANS » :

Le mardi 14 juin 2022 à 18h00 : 1^{er} examen

Le jeudi 23 juin 2022 à 18h00 : validation des montants attribués

6.2 - E-FOOT

Nicolas VUILLEMIN informe les membres du Bureau que les finales E-Foot se dérouleront à CLAIREFONTAINE le samedi 21 mai prochain et que l'équipe burgo-comtoise représentant la ligue est complétée par Adrien MARIDAT, joueur Xbox.

6.3 CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES DES DISTRICTS :

Saône et Loire : 25 juin à Montchanin

Côte d'or : 24 juin à L'Isle/Reine

Nièvre : 15 octobre

Doubs-Territoire de Belfort : 7 octobre à Saône

Jura: 11 juin

Haute-Saône: 25 juin à Vesoul

Le Président, Le Secrétaire Général,

Daniel FONTENIAUD Jean-Marie COPPI